

Première enquête sur le fundraising en France dans les grandes écoles en 2013 : exceptions, feu de paille ou voie d'avenir ?

Confronté à de multiples défis, l'enseignement supérieur français sait que son modèle économique doit s'adapter. Bien implanté dans de nombreux pays étrangers, le fundraising dans l'enseignement supérieur peut-il s'étendre à la France ? Certains établissements s'y sont engagés. D'autres y réfléchissent. Exceptions, feu de paille ou voie d'avenir ?

Pour alimenter cette réflexion, la Conférence des grandes écoles (CGE) a interrogé ses écoles membres pour dresser un premier bilan sur la réalité de cette pratique de 2008 à 2013, avec un focus sur 2013.

Un premier état des lieux dans l'enseignement supérieur

À l'heure où le financement de l'enseignement supérieur est plus que jamais un sujet urgent en raison notamment des conséquences de la réforme de la taxe d'apprentissage, les écoles explorent d'autres voies pour garantir le financement de la formation, de la recherche et des projets étudiants.

La CGE a mené une étude auprès de ses écoles pour évaluer l'importance de leur engagement dans le fundraising et en tirer les enseignements au profit de tous ses membres.

54 écoles ont répondu à l'enquête. Parmi celles-ci :

- 13 ont collecté plus de 500 K €
- 23 moins de 500 K €

Premier enseignement majeur : plus de la moitié des établissements répondants avaient moins de 3 ans de pratique de fundraising en 2013.

« Toutefois, on n'observe pas nécessairement de corrélation entre l'ancienneté de la démarche et la performance de la collecte » constate ainsi Xavier Michel, ancien directeur de l'école Polytechnique, et spécialiste de ces questions.



Deuxième enseignement important de cette étude : la capacité à collecter des fonds n'est pas corrélée avec la notoriété supposée de l'école. Des établissements de moindre renom parviennent à réaliser des résultats significatifs dans leurs campagnes de fundraising.

Des récoltes hétérogènes et concentrées sur les établissements les plus actifs



C'EST LE MONTANT TOTAL DE LA COLLECTE CUMULÉE PAR LES ÉTABLISSEMENTS RÉPONDANTS.

En 2013, le montant total de la collecte réalisé par les 36 établissements s'élève à 53,8 millions d'euros, soit 3,2% de leur budget. 13 établissements parmi eux ont collecté 48,9 millions d'euros, soit 91% de l'ensemble de la collecte de 2013.

La collecte se répartit essentiellement entre les entreprises et les particuliers.

29 des 36 établissements font l'essentiel de leur collecte auprès des entreprises. La

collecte auprès des particuliers ne représente une part conséquente que pour 7 établissements. Ces derniers ont soit bénéficié de dons importants, soit axé leur campagne sur les anciens et les familles.



Les conditions du succès d'une démarche de fundraising

Parmi les conditions de succès de la démarche, **l'enquête menée par la CGE montre que l'impératif de professionnalisation** est bien identifié par les établissements comme l'une des **conditions du succès** de leur démarche de fundraising :

- Une stratégie d'établissement claire, ambitieuse et crédible avec des projets mobilisateurs et transformatifs ;
- Une mobilisation de tout l'établissement ;
- Une équipe de fundraising professionnelle disposant de moyens adaptés ;
- Une ouverture vers l'extérieur et l'implication des donateurs dans la vie de l'établissement.

Ainsi, Les répondants à l'enquête comptent 67 Equivalents Temps Plein (ETP) mobilisés pour le fundraising.



70 ETP MOBILISÉS AU TOTAL PAR LES ÉCOLES SUR DES MISSIONS DE FUNDRAISING

67 d'entre eux appartiennent aux 36 établissements ayant effectivement collectés. Seuls 16 établissements ont un responsable à temps plein pour animer la collecte. La collecte est souvent menée en temps et effectif masqués. Le faible vivier de fundraisers ayant l'expérience de l'enseignement supérieur en France en est à la fois une conséquence et un obstacle.



A propos de la CGE

Créée en 1973, la Conférence des grandes écoles (CGE) regroupe 215 établissements d'enseignement supérieur et de recherche français et étrangers représentant tout le spectre des formations supérieures en grandes écoles de niveau Master et au delà. Assurant une formation de masse (40% des masters délivrés chaque année en France) et de recherche intensive (50 % des thèses dans les disciplines couvertes par les grandes écoles), les grandes écoles mettent en cohérence un projet pédagogique en fonction du profil de l'étudiant et des débouchés professionnels. Véritable label de qualité, la CGE s'assure du respect par l'ensemble de ses membres de ses principes fondamentaux (excellence, insertion professionnelle, ouverture internationale, accréditation des formations...). Les 215 grandes écoles membres permettent à la France de proposer une offre de formation et de recherche à déclinaisons multiples et de répondre ainsi aux besoins très variés des entreprises



Contacts Presse

Lucille SIMON Tel : +33 / (0)4 37 47 36 28, +33 / (0)6 33 21 48 66 — lucille.simon@tbwa-corporate.com
André BISMUTH, Tel : +33 / (0) 1.46.34.77.58 — andre.bismuth@cge.asso.fr